



Photographie Pierre Maurer - © URCAUE Lorraine / LHAC

Historique

La commune de Villers-lès-Nancy appartient, avec Laxou et Vandœuvre, à la zone naturelle d'extension de Nancy. La large plaine ouest qu'elle occupe pour partie a suscité depuis le début du XXe siècle des projets d'aménagement ambitieux de la part de son imposante voisine, allant même jusqu'à une tentative d'annexion en 1932. L'une des difficultés rencontrées par les édiles villarais est la disjonction entre le centre ancien, formé par le coeur d'un village rural isolé, et les nouveaux quartiers se développant en marge de Nancy, tel que le Parc du Placieux créé en 1927.

La recherche d'un nouvel équilibre territorial, couplé à l'exiguïté de l'ancienne mairie, fait envisager la construction d'un nouvel hôtel de ville dès les années 1930. Le projet est repoussé aux années 1960. La commune en confie la conception à Raymond Malot, architecte résidant à Nancy. La nouvelle construction doit s'implanter à l'intersection du boulevard des Aiguillettes et de la rue Maurice André.

Les plans et élévations sont datés de juillet 1963, ils sont validés par le service du permis de construire en octobre 1964. Les travaux courent ensuite sur les deux années suivantes, la déclaration d'achèvement des travaux datant du 21 octobre 1966. Des aménagements intérieurs sont mis en œuvre dans les années qui suivent.

Dates à retenir

1963 : Conception

1964 : Permis de construire

1966 : Fin de la construction

Description

La nouvelle mairie gagne en visibilité dans l'espace public par son implantation en bordure de l'un des principaux axes de circulation de l'agglomération. Comme de nombreux bâtiments officiels, elle est précédée d'un parvis. Sa façade principale est orientée plein sud, assurant un éclairage naturel optimal pour les usagers.

Depuis le boulevard, le bâtiment ne révèle pas ses dispositions intérieures. Le visiteur identifie seulement le hall d'accueil développé sur une double hauteur. L'existence d'un niveau de soubassement ou d'étages n'est compréhensible qu'après avoir fait le tour du bâtiment ou l'avoir visité. Au strict fonctionnalisme, l'architecte a en effet préféré le dessin d'une composition de façade harmonieuse et

Intérêt

Œuvre de l'architecte Raymond Malot, particulièrement actif dans le Nancy des Trente Glorieuses, l'hôtel de ville de Villers-lès-Nancy est un édifice remarquable. Son implantation urbaine, son élégante composition de façade, ses matériaux de qualité en font l'un des meilleurs représentants de l'architecture des années 1960 dans l'agglomération nancéienne. Fait rare, certains de ses aménagements intérieurs sont venus jusqu'à nous sans être dénaturés.

Période(s)

Reconstruction et Trente Glorieuses (1945-1975)

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Villers-lès-Nancy (Collectivité territoriale)

Maîtrise d'œuvre

Raymond MALOT *Architecte*

Localisation



Boulevard des Aiguillettes
Villers-lès-Nancy (54600)

d'une grande élégance. Les éléments de structure noirs dialoguent avec le placage en pierre de taille claire et se prolongent pour former un bandeau ajouré sous la corniche. La façade ouest oppose quant à elle un large pan de mur opaque à une grande baie rectangulaire qui encadre l'escalier comme une toile peinte.

Deux espaces intérieurs ont conservé jusqu'aujourd'hui des aménagements anciens. Le hall d'accueil est dominé par un mur couvert de terre-cuite formant un dessin abstrait, ponctué d'une horloge minimaliste. A l'étage, la salle du conseil municipal dispose encore de son mobilier et de son plafond habillé de demi-sphères métalliques colorées.

Documentation conseillée

"Hôtel de ville de Villers-lès-Nancy", in *Architecture française*, n° 293-294, janvier-février 1967.

ANDRIEUX Jean-Yves, *L'Architecture de la République*, Paris : SCEREN-CNDP, 2009.



D'une très grande élégance, la façade associe une composition harmonieuse et des matériaux de qualité. La toiture est visuellement allégée par un bandeau de fenêtres.

Source : Photographie Pierre Maurer

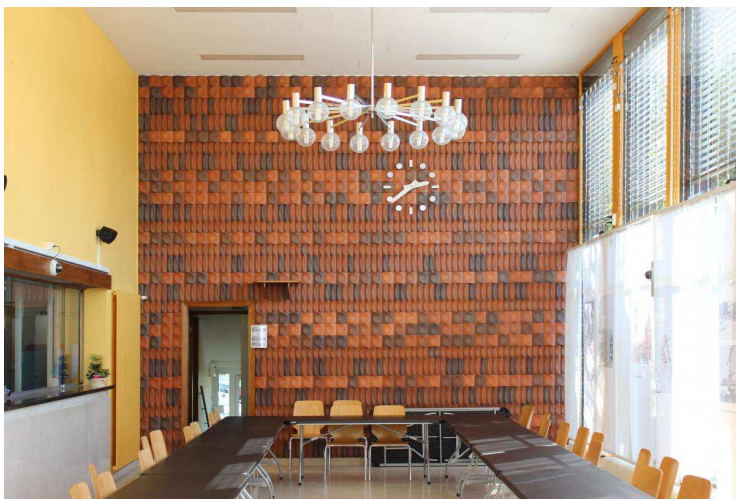
Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



La façade latérale est composée soigneusement pour mettre en scène l'escalier intérieur.

Source : Photographie Pierre Maurer

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



Le hall d'accueil, son lustre, son mur en terre-cuite et son horloge d'origine ont été préservés.

Source : Photographie Pierre Maurer

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



La façade arrière est plus simple, composée de façon rationnelle.

Source : Photographie Pierre Maurer

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC



La salle du conseil se distingue par ses boiseries et par son étonnant plafond.

Source : Photographie Pierre Maurer

Droits : URCAUE Lorraine / LHAC

